

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL853

présenté par  
M. Paris, rapporteur

-----

### ARTICLE 52

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« de ce placement »

les mots :

« du placement en centre éducatif fermé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.